

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Vos futurs employeurs

- > Collectivités territoriales
- > Collectivités d'entreprises
- > Centres sociaux
- > Associations de quartiers
- > Maisons de retraite
- > Établissements de soins mentaux
- > Hôpitaux
- > Écoles spécialisées

Vos missions

- > Encadrer des publics en prenant en compte leurs caractéristiques et le projet de la structure
- > Mise en œuvre d'un projet d'animation en lien avec une équipe pluridisciplinaire
- > Mobiliser des démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation culturelle
- > Conduire des actions d'animation culturelle qui ont pour ambition de :
 - . Rendre accessible au plus grand nombre les différentes formes culturelles
 - . Favoriser l'expression et la créativité
 - . Soutenir et accompagner les projets et les pratiques culturelles amateurs

Suite de parcours de formation

- > Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports :
 - . BPJEPS
 - . DEJEPS
 - . DESJEPS
- > Formations Fédérales :
 - . Titre Professionnel (Brevet Moniteur de Football, Brevet d'Éducateur de Handball...)
- > Enseignement supérieur :
 - . Universités
 - . Écoles de management
- > Concours de la fonction publique territoriale

Pour connaître l'organisation de la formation :
dates d'inscription et de formation, rythme
d'alternance et retrouver des témoignages

Rendez-vous sur

www.cfa-sat.fr



2 bis route d'Aunay-sur-Odon
14111 - Louvigny
02 31 24 25 60
contact@cfa-sat.fr

cfa-sat.fr



CERTIFIÉ



La certification qualité a été délivrée au titre des
catégories suivantes : ACTIONS DE FORMATION
PAR APPRENTISSAGE - ACTIONS DE FORMATION

INFORMATION

BPJEPS

ANIMATEUR / ANIMATRICE

Animation Culturelle

NIVEAU BAC (Niveau 4)

cfa-sat.fr



lecompagniedesidees.fr - FCS 823 605 506 - Crédit photos: CFA Sport Animation Tourisme Normandie - DR - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

1 PASSION
MÉTIER
APPRENTISSAGE



NORMANDIE

COMMENT ENTRER EN FORMATION ?

Prérequis

- > Être titulaire d'un diplôme ou titre de secourisme en cours de validité
 - > Avoir un employeur
 - > Satisfaire aux épreuves de sélection
- ou
- > Posséder une expérience d'au moins 200h en animation auprès de publics
 - Être titulaire d'un diplôme ou brevet (BASE, BAFA, BAFD, BAPPAT ou du CQP « animateur périscolaire »)

LA FORMATION

CONTENU DE
LA FORMATION

TRANSVERSAL

UC1

Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

- > Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- > Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
- > Contribuer au fonctionnement d'une structure

UC2

Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

- > Concevoir, conduire et évaluer un projet d'animation

SPÉCIFIQUE

UC3

Conduire une action d'animation dans le champ de « L'Animation Culturelle »

- > Organiser et évaluer les activités
- > Encadrer une équipe dans le cadre des activités de l'animation culturelle
- > Accueillir les publics enfants, adolescents et les animateurs

UC4

Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champ de « L'Animation Culturelle »

- > Situer son activité d'animation dans un territoire
- > Maîtriser les démarches pédagogiques, les outils et techniques de la mention Animation Culturelle
- > Conduire des activités d'animation culturelle

LES MATIÈRES ENSEIGNÉES

- > Méthodologie de projet
- > Connaissance des publics et de l'environnement socioprofessionnel
- > Réglementation, fondamentaux et techniques des activités culturelles
- > Méthodes pédagogiques, d'apprentissages et d'évaluations
- > Pratique des activités culturelles
- > Programmation et encadrement de cycles de séances d'animation